

MICHEL LAVOIE

C'est ma Seigneurie que je réclame

La lutte des Hurons de Lorette
pour la seigneurie de Sillery,
1650-1900



Boréal

Extrait de la publication

Les Éditions du Boréal
4447, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L2
www.editionsboreal.qc.ca

C'EST MA SEIGNEURIE
QUE JE RÉCLAME

Michel Lavoie

C'EST MA SEIGNEURIE
QUE JE RÉCLAME

La lutte des Hurons de Lorette
pour la seigneurie de Sillery, 1650-1900

Boréal

© Les Éditions du Boréal 2010
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Diffusion au Canada : Dimedia
Diffusion et distribution en Europe : Volumen

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et Bibliothèque et Archives Canada*

Lavoie, Michel, 1949 22 janv.-

C'est ma seigneurie que je réclame : la lutte des Hurons de Lorette pour la seigneurie de Sillery,
1650-1900

Présenté à l'origine par l'auteur comme thèse (de doctorat — Université Laval), 2006.

Comprend des réf. bibliogr. et un index

ISBN 978-2-7646-2021-2

1. Hurons – Terres – Québec (Province) – Québec. 2. Hurons – Québec (Province) – Québec – Réclamations. 3. Hurons – Québec (Province) – Québec – Relations avec l'État. 4. Sillery (Québec : Seigneurie) – Histoire. I. Titre.

E99.H9L38 2010 971.4004'97555 C2010-940177-8

À France — le vent sous mes ailes

Introduction

*Le temps ne s'occupe pas de réaliser nos
espérances ; il fait son œuvre et s'envole.*

EURIPIDE

L'histoire de la seigneurie de Sillery et de la lutte des Hurons de Lorette pour la récupérer trouve son origine dans un projet missionnaire, celui de rassembler les Indiens de la Nouvelle-France dans des réductions. Le modèle le plus remarquable était celui du Paraguay. Dès 1610, les Jésuites y avaient créé des communautés théocratiques, sortes de petites républiques qui avaient pour objet de protéger les Guaranis contre l'exploitation coloniale portugaise. Ces réductions défendirent farouchement leur indépendance jusqu'à l'expulsion des missionnaires jésuites en 1767.

En Nouvelle-France, le projet jésuite s'est articulé autour de la seigneurie de Sillery. Ce territoire réservé, d'une lieue de front sur quatre de profondeur, fut octroyé en 1651 par la monarchie française aux « néophytes sauvages chrétiens » sous la tutelle exclusive et perpétuelle des missionnaires jésuites. La régente Anne d'Autriche réagissait ainsi favorablement aux pressantes recommandations des missionnaires visant à sédentariser les Indiens en vue de les christianiser.

Les représentations des Jésuites furent si bien reçues que la régence promit formellement d'octroyer la même étendue de terre à tous les groupes de néophytes qui viendraient s'établir à proximité des forts français. Pour les Jésuites, il s'agissait avant tout de protéger les nouveaux chrétiens de l'exploitation coloniale qu'ils appréhendaient. La monarchie y trouvait son compte en faisant de chefs indigènes des vassaux qui pourraient se montrer fort utiles militairement et économiquement. Quant aux Indiens, ils se voyaient offrir une certaine protection territoriale et une administration éprouvée.

Ce bel échafaudage était toutefois sérieusement miné de l'intérieur. En vertu de la tutelle que les Jésuites exerçaient sur les biens des néophytes, les intérêts des uns se mêlaient à ceux des autres. Cette fusion des intérêts fit en sorte que la seigneurie de Sillery se retrouva, en 1699, entre les seules mains des Jésuites. Bref, l'aventure foncière des « néophytes sauvages » connut sa genèse et son achèvement sous le régime français. Et comme les titres de propriété ont cette faculté de traverser temps et conquêtes plus facilement que la tradition orale, la seigneurie de Sillery fut désignée par les conquérants britanniques de 1760 comme une partie du patrimoine foncier de la Compagnie de Jésus, sans autre formalité.

Les Jésuites comptaient parmi les plus grands propriétaires fonciers de la Nouvelle-France; ils détenaient en propre près de 800 000 arpents de terre (*voir la carte ci-après*, « *Les biens des Jésuites en 1760* »). La Compagnie de Jésus était honnie par la Couronne anglaise; elle fut bannie de plusieurs pays catholiques d'Europe dans les années 1760 et abolie par le pape en 1773. Il ne fallut pas longtemps aux nouvelles autorités coloniales britanniques pour faire un sort aux Jésuites du Canada. Les yeux rivés sur les immenses biens de ceux-ci, elles mirent fin au recrutement des missionnaires, désignèrent les survivants en tant qu'administrateurs des biens et en prirent possession à la mort du dernier père, en 1800. Ce faisant, le gouvernement colonial avalait, à l'insu des concessionnaires initiaux, la seigneurie de Sillery.

Le conquérant avait conservé les habitants du pays dans la juste propriété de leurs terres. Il avait assuré les Indiens qu'ils pourraient demeurer paisiblement sur les leurs. Il s'était néanmoins octroyé le privilège de corriger ou non les problèmes fonciers hérités de l'ancien régime, ce qui lui donnait une discrétion pleine et entière sur toutes les revendications, de quelque provenance qu'elles fussent. Ne pouvant plus compter sur leurs tuteurs jésuites, les Hurons, en tant que membres de la communauté des « néophytes sauvages chrétiens », entamèrent en 1791 des démarches pour récupérer la seigneurie de Sillery. C'est cette joute politique et juridique avec toutes ses surprenantes ramifications qui fait l'objet de cet ouvrage. Plutôt qu'une simple monographie de la seigneurie de Sillery, il s'agit d'une rigoureuse enquête sur les revendications qui la concernent, une étude de cas exhaustive qui ouvre en même temps une fenêtre sur plus de deux siècles de l'histoire du Canada.

Les nombreuses réclamations concernant les biens des Jésuites en général et la seigneurie de Sillery en particulier se prêtent parfaitement à cette démarche. Dans ces circonstances, la seigneurie de Sillery devient un superbe microcosme de la formidable histoire coloniale et impériale. À vrai dire, ce territoire est objectivement un fait global sur la longue durée, un extraordinaire révélateur de toute la société. Les questions qui l'entourent non seulement passent à travers les siècles, mais traversent les régimes politiques, les systèmes juridiques, les tissus culturels, sans compter qu'elles sont révélatrices des rapports entre les Indiens et les Européens. La seigneurie de Sillery, c'est aussi l'histoire de l'articulation de trois systèmes fonciers, c'est-à-dire la possession collective indienne, le système seigneurial français et la propriété privée anglaise. En somme, Sillery est l'histoire des espérances religieuses, politiques, sociales et économiques de tous ceux qui lui ont été associés.

Un projet d'une telle envergure suppose un nombre imposant d'acteurs historiques auxquels se rattachent de multiples enjeux et d'innombrables interrogations. Il importe d'abord d'établir les faits

politiques et juridiques entourant l'octroi de la seigneurie de Sillery aux « néophytes sauvages chrétiens », de mettre au jour les ramifications de l'administration tutélaire des Jésuites et d'expliquer les conséquences de cette gestion pour leurs pupilles. Cette base de compréhension juridique permettra de dégager les forces et les faiblesses des analyses que produiront les juristes anglais et canadiens lorsqu'ils seront confrontés aux revendications huronnes.

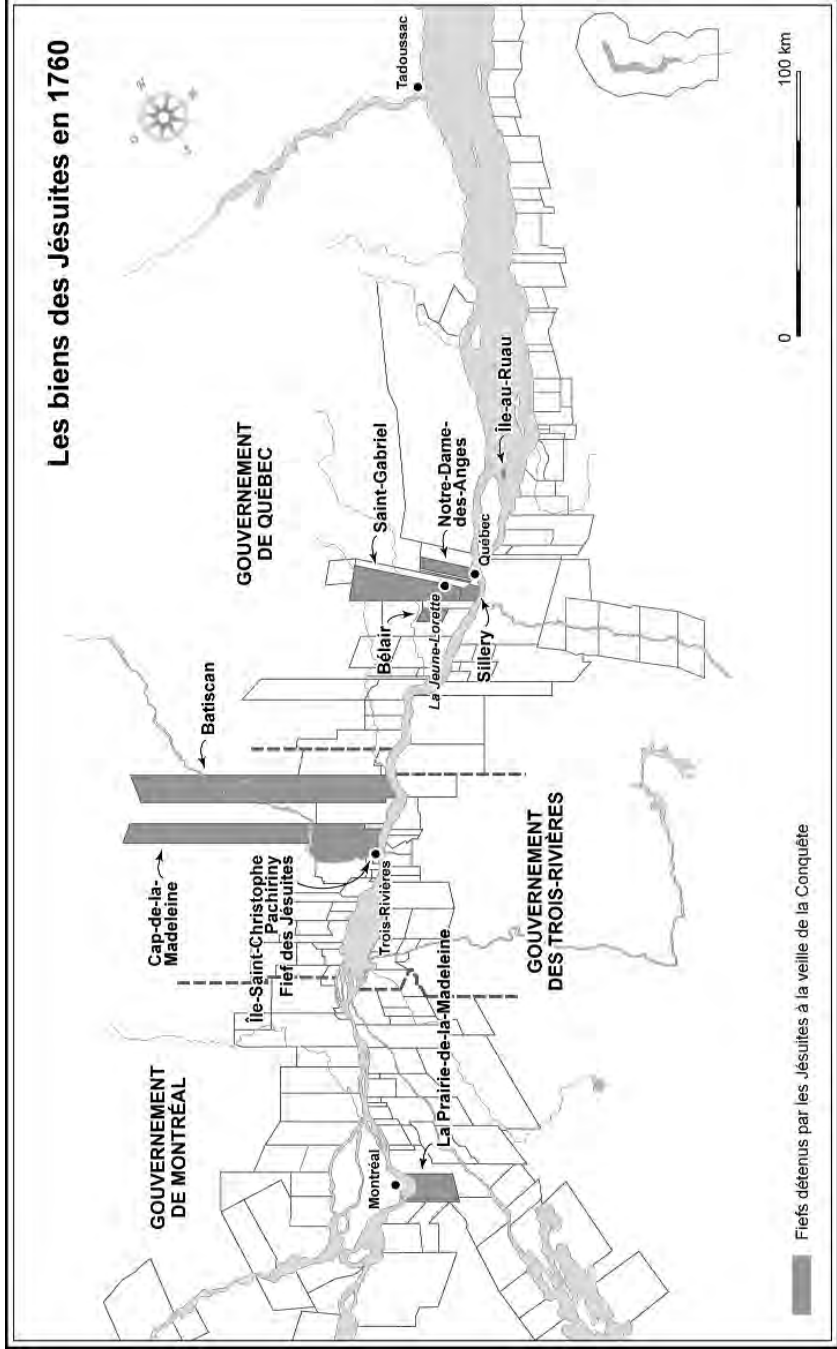
Or la seigneurie de Sillery n'est qu'une pièce d'un ensemble foncier plus important : les biens des Jésuites. Dans cette perspective, il s'agit de comprendre les intentions du gouvernement colonial vis-à-vis de ce patrimoine et, surtout, de voir comment se construit son

Fief	Année d'acquisition	Superficie (arpents carrés)
Île-au-Ruau	1638	250
Notre-Dame-des-Anges	1626	28 224
Saint-Gabriel	1667	119 720
Sillery	1651/1699	8 979
Bélaïr	1710-1743	14 112
Cap-de-la-Madeleine	1651	282 240
Batiscan	1639	282 240
Île-Saint-Christophe	1654	80
Pachiriny	1699	3
Fief des Jésuites près de Trois-Rivières	1634	600
La Prairie-de-la-Madeleine	1647	56 448

Non illustré : 2 809 arpents de terre en franc aleu roturier, en roture ou en arrière-fief.

Sources : *Atlas historique du Canada*, vol. 1 (Montréal, 1987), planches 51, 54 ; A.-E.-B. Courchesne, *Manuel des fiefs, seigneuries, arrière-fiefs de la province de Québec* (Québec, 1923) ; Serge Courville et Serge Labrecque, *Seigneuries et fiefs du Québec* (Québec, 1988) ; Roy C. Dalton, *The Jesuit Estates Question, 1760-1888* (Toronto, 1968) ; Marcel Trudel, *Atlas de la Nouvelle-France* (Québec, 1973).

Les biens des Jésuites en 1760



expérience juridique. En parallèle, il faut suivre à la trace le processus de revendication des Hurons et en saisir les logiques sous-jacentes. Au rythme des pétitions, non seulement est-il possible d'observer et d'analyser l'évolution de l'argumentation huronne, mais il est également concevable de réexaminer une partie substantielle de l'histoire politique et juridique du Canada, et de tenter une « microhistoire » des solidarités internes dans la communauté huronne. Dans la foulée, il est aussi opportun de s'intéresser aux réclamations présentées au gouvernement colonial par d'autres requérants, par exemple le général Amherst. L'ensemble de ces analyses permet de décrypter les motivations profondes qui animent les administrateurs coloniaux par rapport aux biens des Jésuites et de déchiffrer leurs comportements politiques et juridiques. Dès lors, il devient possible d'identifier les constances, les logiques, les raisonnements, les enchaînements, les intensifications, les changements de cap du gouvernement colonial, et ensuite de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada et du Canada-Uni, puis du Dominion du Canada pour justifier leur position, somme toute commune, vis-à-vis des biens des Jésuites. Cette position est simple : elle consiste à conserver dans le giron de la Couronne le riche patrimoine foncier des Jésuites. Cela établi, il reste à savoir pourquoi et comment.

Mais le travail resterait incomplet sans une étude serrée des comportements des Jésuites et de l'épiscopat catholique à la suite de la conquête du Canada. Il importe d'étudier la conduite des missionnaires et du clergé en regard des dispositions prises par les gouvernements successifs à l'égard des biens des Jésuites. Entre autres choses, cela permet de connaître les motifs invoqués par les missionnaires et l'épiscopat pour faire primer leurs prétentions, parfois communes, parfois opposées, sur les riches propriétés en jeu.

C'est l'ensemble de ces mémoires institutionnelles et collectives que cet ouvrage entend mettre au jour. De même que dans une biographie il est impossible de comprendre les agissements du personnage central sans se doter à la fois d'une solide empathie et d'une rigoureuse distance critique, ou sans s'imprégner du contexte historique, de

même la lutte des Hurons de Lorette pour la seigneurie de Sillery serait inexplicable et demeurerait hermétique faute de ces mêmes dispositions d'esprit. C'est pourquoi il est nécessaire que la lunette de l'observateur soit munie d'un objectif grand-angle, afin de faire ressortir les détails historiques essentiels qui autrement resteraient invisibles.

Puisque le sort de la seigneurie des « néophytes sauvages chrétiens » se joue entièrement sous le régime français, il convient d'en dresser une histoire complète dès le départ. Il s'agit d'élucider méthodiquement le mystère qui entoure toute la question de la gestion foncière des tuteurs jésuites, depuis les raisons qui ont motivé la concession de la seigneurie jusqu'à la scène finale de l'appropriation. Dans la mesure où les administrateurs coloniaux britanniques s'y réfèrent constamment pour y puiser les informations et les arguments nécessaires afin de former leur volonté politique à l'égard des biens fonciers des Jésuites, il est fondamental de comprendre ce qu'ils retiennent du régime français. Ce n'est qu'avec cette vision d'ensemble que le comportement politique et juridique de l'administration coloniale prend tout son sens.

Depuis la conquête de 1760 jusqu'à la prise de possession des biens des Jésuites en 1800, les autorités coloniales britanniques établissent leur volonté politique, qu'elles fondent, d'une part, sur l'expérience et, d'autre part, sur le droit. Il s'agit donc de comprendre comment se mettent en place les fondements de la pensée politique et juridique des Britanniques en ce qui concerne les ordres religieux, dont les Jésuites, les biens de ces derniers en général et la seigneurie de Sillery en particulier. Cela permet de concevoir comment les décisions politiques et les positions juridiques réussissent à traverser le temps et à conditionner les conduites. Significativement, c'est aussi durant cette période que les gouvernements impérial et colonial établissent et consolident les fondements des institutions qui régulariseront leurs rapports avec les Canadiens français (Chambre d'assemblée représentative) et les Indiens (département des Affaires indiennes). Ces institutions sont des berceaux de la bureaucratie coloniale et les véhicules privilégiés pour la transmission et la gestion

de la volonté politique. Lorsque les Hurons enclencheront, en 1791, leur processus de revendication, ils feront face à une volonté structurée et à une bureaucratie organisée. Il s'agit donc d'appréhender les effets de l'expérience britannique sur la stratégie huronne.

Au début du XIX^e siècle, les Hurons lancent une grande offensive de revendication. Celle-ci repose sur une logique d'alliance, les premières réponses des autorités coloniales à la pétition de 1791 se fondant davantage sur les logiques de conquête et d'impérialisme. La formule consiste non seulement à faire apparaître les différentes logiques qui s'opposent, mais aussi à faire émerger les volontés politiques et les argumentations singulières sous-jacentes. Les principaux acteurs en cause sont certes les Hurons et les autorités britanniques, mais également la Chambre d'assemblée, créée la même année (1791) que la première pétition huronne. C'est dans la lutte pour le pouvoir que se livrent la Chambre et l'exécutif colonial que se joue le sort de la seigneurie de Sillery et des biens des Jésuites. Au gré des alliances et des antagonismes apparaîtront les enjeux, avec comme toile de fond la destination des biens des Jésuites, l'assimilation des peuples conquis et la politique de civilisation des Indiens : d'une part, le développement purement colonial (anglais et protestant) prôné pendant un certain temps par le gouvernement, d'autre part, la continuité (française et catholique) préconisée par la Chambre. Il est facile de voir que les intérêts hurons pour le territoire de Sillery se trouveront coincés entre les différentes aspirations politiques des antagonistes.

Le gouvernement impérial donnera raison à la Chambre d'assemblée au début des années 1830 en ce qui concerne les biens des Jésuites et lui en confiera la gestion. Il s'agit d'un interlocuteur additionnel pour les Hurons, ce qui met à mal leur logique d'alliance. Dorénavant, l'Assemblée législative doit déterminer la destination des possessions des Jésuites pour le bien de l'ensemble de la population, non plus pour le bien de quelques-uns. En outre, les pressions « civilisatrices » se font de plus en plus fortes sur les Indiens. Il est davantage question désormais, pour les Hurons, de conserver leur identité

distincte et d'assurer leur survivance que de s'acharner à réclamer un bien devenu, pour ainsi dire, hors de portée. La voix huronne peinera à émerger dans le bruit et la fureur des Rébellions (1837-1838), de l'union des deux Canadas (1840) et du resserrement de la politique de « civilisation » qui s'ensuivra. D'ailleurs, la question des terres se résoudra dans la logique civilisatrice, là où se joue la question de la possession collective indienne par rapport à la propriété privée anglaise. Il ne s'agit plus pour les Hurons de suivre une logique d'alliance mais plutôt d'élaborer une politique d'exclusion par mesure de protection identitaire. Demeurer ou redevenir Indien prendra le pas sur les réclamations territoriales durant les années 1840 à 1880.

Le long silence des Hurons sur la seigneurie de Sillery — plus de quarante ans — ne signifie pas qu'ils abandonnent leurs revendications. Il faudra des querelles de factions pour raviver la flamme revendicatrice et la mémoire collective. Mais ce n'est pas le seul phénomène mnémonique en action. Le nouvel État fédéral s'inspirera de son prédécesseur colonial pour exposer sa mémoire institutionnelle, sa volonté politique et son argumentation juridique. Le passage du temps n'aura pas altéré la détermination de l'État vis-à-vis des biens des Jésuites et de la « civilisation » des Indiens. Le rideau se fermera sur le XIX^e siècle comme il s'était ouvert au XVII^e siècle, c'est-à-dire sur l'affaiblissement des Hurons.

Table des matières

Introduction	9
CHAPITRE 1 • Les jeux sont faits sous le régime français	19
Le legs particulier du régime français	19
Robert Giffard et ses concessions	20
Les intentions initiales des Jésuites	23
La concession de Sillery	25
La tutelle formalisée	29
Les arrangements de Lauson	31
Les enregistrements au Parlement de Paris	38
Une déclaration éclairante	39
Un papier terrier décisif	40
Les explications des Jésuites sur la donation de Giffard	46
Un arpentage décisif	49
La prudence de la lettre d’amortissement	51
Frontenac, critique des Jésuites	52
Le fief Hubert enclave la réduction	58
La grande demande	60
Ruelle d’Auteuil, un autre critique des Jésuites	64

CHAPITRE 2 • La volonté d'apprendre : le début et les fins de l'expérience britannique (1760-1800)	71
Les capitulations comme fondement juridique	72
Le traité de Paris, pacte des rois	74
Des traités avant et après la Conquête	77
Des opinions en abondance	80
Peu de traités, mais des instructions	91
La Proclamation royale, un avant-goût de l'État	104
L'emphytéose des Jésuites	110
Du désir au dédommagement	116
Les biens des Jésuites en forte demande	133
Les débuts chancelants de l'expérience huronne	150
Legs ou prise de possession ?	178
 CHAPITRE 3 • La grande offensive huronne : les volontés politiques s'affrontent (1800-1832)	 195
La Couronne prend la relève des Jésuites	196
Une troisième pétition huronne (1805)	211
Londres, 1807	214
Les territoires de chasse de Sillery ou de Saint-Gabriel	224
Nouveau gouverneur, quatrième pétition, nouvel avis (1811)	233
Joseph Bouchette à Londres (1814-1816)	240
Sherbrooke ne répond pas, mais un juriste réagit (1816-1818)	243
Un comité qui ne fait pas avancer les choses (1819)	248
Un décodage de la volonté politique : le rapport Marshall-Vanfelson (1820-1821)	261
Une recommandation favorable par des partisans intéressés	270
Londres, 1824-1825	279

CHAPITRE 4 • Le dur retour à la réalité coloniale (1825-1832)	293
On rouvre l'enquête	294
Les conclusions du procureur général James Stuart	296
La réponse du député John Neilson	312
L'avis d'Andrew Stuart	319
La civilisation en marche	332
Une <i>fenêtre d'opportunité</i> s'ouvre et se ferme	335
L'artificieuse concurrence	345
CHAPITRE 5 • De l'alliance à l'insignifiance : une lutte inégale (1832 -1860)	355
Entendez-nous !	358
La commission Gosford	364
Le Conseil exécutif s'en mêle	373
Lord Durham et le projet impérial	378
La commission Bagot ou la fin des compromis	385
La survivance, ou l'identité dans tous ses états	394
Des lois d'exception	410
La commission Pennefather boucle la boucle (1856-1858)	422
CHAPITRE 6 • De guerre lasse (1858-1900)	437
Picard c. Picard : la relance des réclamations huronnes	439
Le Conseil de la nation huronne prend la relève	451
Une stratégie fractionnelle et intuitive	459
Un dédommagement issu de la volonté politique	467
CONCLUSION • De l'honneur de la Couronne	485

Remerciements	499
Annexe 1 • Acte de concession de la seigneurie de Sillery, mars 1651	501
Annexe 2 • Ratification par Louis XIV de la concession de Sillery, juillet 1651	503
Abréviations	507
Notes	509
Index	551

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des sciences humaines de concert avec le Programme d'aide à l'édition savante, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les Éditions du Boréal reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour ses activités d'édition et remercient le Conseil des Arts du Canada pour son soutien financier.

Les Éditions du Boréal sont inscrites au Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée de la SODEC et bénéficient du Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres du gouvernement du Québec.

Illustrations de la couverture : Milicent Mary Chaplin, *Lorette indienne près de Québec* (détails), aquarelle, 1841, Bibliothèque et Archives Canada, C-000822. Médaillon : *Trois chefs hurons, résidant à la Jeune Lorette, près de Québec, dans leur costume traditionnel...* (détail), 1825, Bibliothèque et Archives Canada, 1990-497-2.

EXTRAIT DU CATALOGUE

- Mark Abley
Parlez-vous boro ?
- Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri
L'Archipel identitaire
- Bernard Arcand
*Abolissons l'hiver !
Le Jaguar et le Tamanoir*
- Margaret Atwood
*Cibles mouvantes
Comptes et Légendes*
- Denise Baillargeon
*Naitre, vivre, grandir. Sainte-Justine,
1907-2007*
- Bruno Ballardini
Jésus lave plus blanc
- Maude Barlow
Dormir avec l'éléphant
- Maude Barlow et Tony Clarke
L'Or bleu
- Pierre Beaudet
Qui aide qui ?
- Éric Bédard
Les Réformistes
- Thomas R. Berger
La Sombre Épopée
- Gilles Bibeau
Le Québec transgénique
- Gilles Bibeau et Marc Perreault
*Dérives montréalaises
La Gang : une chimère à apprivoiser*
- Michel Biron, François Dumont
et Élisabeth Nardout-Lafarge
Histoire de la littérature québécoise
- François Blais
Un revenu garanti pour tous
- Mathieu Bock-Côté
La Dénationalisation tranquille
- Jean-Marie Borzeix
Les Carnets d'un francophone
- Gérard Bouchard et Alain Roy
*La culture québécoise est-elle
en crise ?*
- Serge Bouchard
*L'homme descend de l'ourse
Le Moineau domestique
Récits de Mathieu Mestokosho,
chasseur innu*
- Gilles Bourque et Jules Duchastel
Restons traditionnels et progressifs
- Philippe Breton et Serge Proulx
*L'Explosion de la communication
à l'aube du XXI^e siècle*
- Dorval Brunelle
Dérive globale
- Georges Campeau
*De l'assurance-chômage
à l'assurance-emploi*
- Jean Carrette
*L'âge dort ?
Droit d'aïnesse*
- Claude Castonguay
Mémoires d'un révolutionnaire tranquille
- Luc Chartrand, Raymond Duchesne
et Yves Gingras
Histoire des sciences au Québec

- Julie Châteauvert et Francis Dupuis-Déri
Identités mosaïques
- Jean Chrétien
Passion politique
- Adrienne Clarkson
Norman Bethune
- Chantal Collard
Une famille, un village, une nation
- Nathalie Collard et Pascale Navarro
Interdit aux femmes
- Gil Courtemanche
La Seconde Révolution tranquille
Nouvelles Douces Colères
- Harold Crooks
La Bataille des ordures
Les Géants des ordures
- Louise Dechêne
Habitants et Marchands de Montréal
au XVII^e siècle
Le Peuple, l'État et la guerre
au Canada sous le Régime français
- Serge Denis
Social-démocratie et mouvements ouvriers
- Carl Dubuc
Lettre à un Français
qui veut émigrer au Québec
- André Duchesne
Le 11 septembre et nous
- Christian Dufour
La Rupture tranquille
- Valérie Dufour et Jeff Heinrich
Circus quebecus. Sous le chapiteau
de la commission Bouchard-Taylor
- Renée Dupuis
Quel Canada pour les Autochtones ?
Tribus, Peuples et Nations
- Shirin Ebadi
Iranienne et libre
- Joseph Facal
Quelque chose comme un grand peuple
Volonté politique et pouvoir médical
- Joseph Facal et André Pratte
Qui a raison ?
- Vincent Fischer
Le Sponsoring international
- Dominique Forget
Perdre le Nord ?
- Graham Fraser
Vous m'intéressez
Sorry, I don't speak French
- Alain-G. Gagnon et Raffaele Iacovino
De la nation à la multinatation
- Robert Gagnon
Questions d'égouts
- Danielle Gauvreau, Diane Gervais
et Peter Gossage
La Fécondité des Québécoises
- Yves Gingras et Yanick Villedieu
Parlons sciences
- Jacques T. Godbout
Le Don, la Dette et l'Identité
L'Esprit du don
- Peter S. Grant et Chris Wood
Le Marché des étoiles
- Allan Greer
Catherine Tekakwitha et les Jésuites
Habitants et Patriotes
La Nouvelle-France et le Monde
- Scott Griffin
L'Afrique bat dans mon cœur
- Steven Guilbeault
Alerte! Le Québec à l'heure des changements
climatiques
- Tom Harpur
Le Christ païen
L'Eau et le Vin
- Jean-Claude Hébert
Fenêtres sur la justice
- Michael Ignatieff
L'Album russe
La Révolution des droits
Terre de nos aïeux
- Jane Jacobs
La Nature des économies
Retour à l'âge des ténèbres
Systèmes de survie
Les Villes et la Richesse des nations
- Daniel Jacques
La Fatigue politique du Québec français
Les Humanités passagères
Nationalité et Modernité
La Révolution technique
Tocqueville et la Modernité
- Will Kymlicka
La Citoyenneté multiculturelle
La Voie canadienne
- Jean-Christophe Laurence et Laura-Julie Perreault
Guide du Montréal multiple
- Adèle Lauzon
Pas si tranquille
- Jocelyn Létourneau
Les Années sans guide
Passer à l'avenir
Que veulent vraiment les Québécois ?

Jean-François Lisée
Nous
Pour une gauche efficace
Sortie de secours

Jean-François Lisée et Éric Montpetit
Imaginer l'après-crise

Jocelyn Maclure et Charles Taylor
Laïcité et liberté de conscience

Monia Mazigh
Les Larmes emprisonnées

Michael Moore
Mike contre-attaque!
Tous aux abris!

Patrick Moreau
Pourquoi nos enfants sortent-ils
de l'école ignorants?

Michel Morin
L'Usurpation de la souveraineté
autochtone

Anne-Marie Mottet
Le Boulot vers...

Antonio Negri et Michael Hardt
Multitude

Lise Noël
L'Intolérance

Martin Pâquet
Tracer les marges de la Cité

Roberto Perin
Ignace de Montréal

Daniel Poliquin
René Lévesque
Le Roman colonial

José del Pozo
Les Chiliens au Québec

John Rawls
La Justice comme équité
Paix et démocratie

Nino Ricci
Pierre Elliott Trudeau

Noah Richler
Mon pays, c'est un roman

Jeremy Rifkin
L'Âge de l'accès
La Fin du travail

Christian Rioux
Voyage à l'intérieur des petites nations

Antoine Robitaille
Le Nouvel Homme nouveau

François Rocher
Guy Rocher. Entretiens

Jean-Yves Roy
Le Syndrome du berger

Louis Sabourin
Passion d'être, désir d'avoir

Christian Saint-Germain
Paxil[®] Blues

John Saul
Dialogue sur la démocratie au Canada
Mon pays métis

Rémi Savard
La Forêt vive

Dominique Scarfone
Oublier Freud?

Michel Seymour
De la tolérance à la reconnaissance

Patricia Smart
Les Femmes du Refus global

David Suzuki
Ma vie
Suzuki : le guide vert

David Suzuki et Wayne Grady
L'Arbre, une vie

David Suzuki et Holly Dressel
Enfin de bonnes nouvelles

Pierre Trudel
Ghislain Picard. Entretiens

Christian Vandendorpe
Du papyrus à l'hypertexte

Yanick Villedieu
La Médecine en observation
Un jour la santé

Jean-Philippe Warren
L'Engagement sociologique
Hourra pour Santa Claus!
Une douce anarchie

Ce livre a été imprimé sur du papier 100 % postconsommation,
traité sans chlore, certifié ÉcoLogo
et fabriqué dans une usine fonctionnant au biogaz.



MISE EN PAGES ET TYPOGRAPHIE :
LES ÉDITIONS DU BORÉAL

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN MARS 2010
SUR LES PRESSES DE TRANSCONTINENTAL GAGNÉ
À LOUISEVILLE (QUÉBEC).

C'est ma seigneurie que je réclame

La lutte des Hurons de Lorette
pour la seigneurie de Sillery, 1650-1900

En 1651, la monarchie française concède la seigneurie de Sillery aux « sauvages » néophytes chrétiens des environs de Québec, montagnais et algonquins. C'est la première fois que le roi de France donne une seigneurie directement à un groupe d'autochtones. Et ce sera la dernière. En fait, toute l'histoire de cette concession est exceptionnelle – et passionnante.

D'abord, les Jésuites, tuteurs exclusifs et perpétuels des indigènes, font main-basse sur la seigneurie, n'hésitant pas à conclure des tractations préjudiciables aux intérêts de leurs pupilles. Ces pupilles, ce sont très vite des Hurons, réfugiés à Québec à l'époque de la concession, qui remplacent les occupants originaux.



La tutelle jésuite sévit tout le long du Régime français. Après la Conquête, les Jésuites se voient en pratique interdits par les autorités britanniques. Leurs biens doivent être liquidés. Les Hurons estiment que la seigneurie de Sillery leur revient. Obéissant à une logique impériale d'assujettissement plutôt que d'alliance, les Britanniques refusent de la leur rendre. Tous les prétendants aux biens des Jésuites finiront par obtenir dédommagement, sauf les Hurons. Frustrés par leurs tuteurs, subjugués par les Britanniques, les propriétaires originaux de la seigneurie ne s'avouent pas pour autant vaincus et poursuivent la lutte jusque sous le gouvernement fédéral du Dominion du Canada, successeur de la politique britannique.

C'est ce combat inégal que Michel Lavoie raconte dans ce livre. Combat dont l'issue est toujours incertaine aujourd'hui, et qui pourrait avoir une incidence énorme sur l'ensemble des revendications territoriales amérindiennes.

Michel Lavoie est professeur associé au département d'histoire de l'Université de Sherbrooke. Il a été directeur de la revue Recherches amérindiennes au Québec de 2005 à 2010. Il est également consultant en histoire.